



MOBILITÉ

Appel à Manifestation d'Intérêt Concurrente pour la mise en place d'un service de location de trottinettes électriques

Le Havre Seine Métropole lance un Appel à Manifestation d'Intérêt Concurrente lundi 3 mai afin de sélectionner un opérateur qui aura à sa charge le développement d'une offre de trottinettes en libre-service au sein de la Communauté urbaine à compter de l'été 2021.

PUBLIÉ LE
10 MARS 2021

Développer une mobilité durable à travers l'augmentation de l'usage des transports en commun et des modes actifs



Dans le cadre de sa politique de déplacements sur son territoire, la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole souhaite développer **une mobilité durable** à travers une augmentation de l'usage des transports en commun et des modes actifs.

À ce titre, un deuxième **Plan Vélo** est en cours d'études pour un lancement attendu au cours de l'année 2021 avec un horizon à 2030.

De même, le renforcement de l'offre de transports en commun est en cours avec notamment le projet **d'extension du réseau de tramway** en direction des communes limitrophes du Havre, Harfleur et Montivilliers, à l'horizon 2027.

Un service de location de trottinettes électriques en libre-service

En complément de ces différentes offres, la Communauté urbaine souhaite accompagner le développement de l'usage de la trottinette électrique dans les mobilités du quotidien. C'est dans ce contexte qu'**un Appel à Manifestation d'Intérêt Concurrente est lancé lundi 3 mai** afin de sélectionner un opérateur qui aura à sa charge le développement d'une offre de trottinettes en libre-service au sein de la Communauté urbaine à compter de l'été 2021.

Le déploiement sur le territoire de la Communauté urbaine se fera en 3 phases :

- Phase 1 (avant le 1^{er} septembre 2021) : Le Havre (Zone UNESCO et front de mer) et Sainte-Adresse
- Phase 2 (avant le 1^{er} octobre 2021) : ajout de territoire du Havre
- Phase 3 (avant le 1^{er} mars 2022) : cœurs urbains de la Communauté urbaine

Cette liste de territoires à desservir n'est pas exhaustive et pourra être amendée

à la hausse ou à la baisse en fonction des souhaits des élus communautaires. La Communauté urbaine se réserve le droit de réduire, voire supprimer le secteur de déploiement prévu en phase 3.

Les critères retenus pour l'analyse des dossiers sont :

- Fiabilité et qualité des trottinettes électriques et sécurisation de l'utilisation
- Maintenance et gestion des engins non fonctionnels
- Respect du Code de la Route, gestion des zones de stationnement et de restriction
- Prise en compte du développement durable et de l'insertion sociale
- Redevance d'occupation du domaine public

Modalités d'obtention du dossier et candidature

Chaque candidat doit contacter par courriel la Communauté urbaine à l'adresse suivante afin d'obtenir le dossier de consultation et recevoir un lien permettant la transmission de son pli :

marches-conventions-voirie-mobilite@lehavremetro.fr

Le lien pour la transmission du pli, ayant une durée de validité limitée, ne sera pas envoyé au candidat en même temps que le dossier de consultation. Aussi, il convient d'en faire la demande quelques jours avant la date de dépôt souhaitée du pli à l'adresse précitée.

La transmission du dossier de consultation se fera sous 48h maximum après la demande (jours ouvrés).

La date limite de remise des plis est fixée au 24 mai 2021 à 12h.

Seuls les plis reçus avant la date et l'heure limites de dépôts seront examinés.

L'adresse email avec laquelle les candidats formulent leur demande de dossier de consultation sera la seule utilisée dans la suite de la procédure, les candidats devront donc s'assurer de contacter la Communauté urbaine avec une adresse email permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions, rectifications ou réponses aux éventuelles questions de candidats.

Les candidats devront nécessairement prendre en compte les éventuelles modifications ou réponses apportées afin de formuler leur offre.

Renseignements

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats doivent faire parvenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres, une demande à :

Lucile Quint – responsable secteur marchés et conventions

Sabri Addad – gestionnaire marchés et conventions

marches-conventions-voirie-mobilite@lehavremetro.fr